

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 3 (1915)

Heft: 36

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-250676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des armements. Elle devait, ô ironie des dates ! se réunir en 1914 !

* * *

Telle a été l'œuvre considérable des deux Conférences de La Haye, et qui mérite, selon l'expression de M. le prof. Louis Renault, délégué de la France à ces deux Conférences, « mieux que des critiques superficielles et de faciles ironies ». Et nous trouvons juste, dans ce moment où l'on crie volontiers à la faillite de tout effort pacifiste d'avant la guerre, de démontrer qu'il existe un organisme sur lequel on pourra compter quand le moment de son fonctionnement sera revenu. Car l'œuvre de La Haye n'a pas consisté uniquement à discuter des conventions violées plus tard par l'un des contractants : la Cour de La Haye, instituée en 1899, a jugé de 1902 à 1913 onze conflits, dont quelques-uns assez sérieux. En 1905, une des Commissions d'enquête, également instituées en 1899, s'est occupée avec succès de l'affaire des pêcheurs de Hull, entre l'Angleterre et la Russie. Et en juillet 1914, la Serbie proposa à l'Autriche de porter le différend entre elles devant la Cour de La Haye, proposition dont il ne fut tenu aucun compte. Quelques jours plus tard, le 29 juillet, le tsar proposait encore à Guillaume II de soumettre le conflit à la même Cour. Ce n'est donc pas la faute de celle-ci si l'Allemagne et l'Autriche, pour des motifs faciles à comprendre, ont refusé de recourir à ses bons offices, mais cela n'infirmait nullement les services qu'elle peut rendre à des gouvernements loyaux, respectueux de la parole donnée.

Et il en existe heureusement encore quelques-uns sur notre planète.

E. Gd.

Nous pensons être utile à nos lecteurs en complétant cette brève étude de vulgarisation de questions, dont il est plus ou moins le devoir des femmes de s'occuper actuellement, par une bibliographie sommaire des ouvrages les plus faciles à lire et à se procurer sur ce sujet. Rappelons que l'on peut toujours s'adresser au Bureau International de la Paix à Berne, qui a une admirable bibliothèque de prêt au service de ceux que ces sujets intéressent.

A. DE MORSIER : *La Paix par le Droit et la Guerre*. 1 broch. Genève, Société générale d'imprimerie, 1915.

Gaston MOCH : *Histoire sommaire de l'arbitrage permanent*. Monaco, Institut international de la paix, 1910.

LOUIS RENAULT : *Les deux Conférences de la Paix*. Paris, Rousseau, éditeur, 1909.

David-J. HILL : *L'Etat moderne et l'organisation internationale*. Paris, Flammarion, éditeur, 1912.

Mémoire sur les Bases d'un Traité de Paix durable, publié par le Comité Suisse. Olten, Trösch, éditeur, 1915.

Annuaire pacifiste. Bureau international, Berne, 1913.

Le Mouvement pacifiste, organe mensuel du Bureau international de la Paix, Berne. (Abonnement : 10 fr.)

LETTRE DE HOLLANDE

Petit à petit, malgré la guerre, la propagande féministe reprend son train. On sent très distinctement qu'il se produit dans l'esprit public une évolution lente, mais sûre, à l'égard de nos revendications.

Le Congrès féministe pour la paix fut suivi avec un intérêt

croissant par près de deux mille auditrices, sans compter nombre d'auditeurs. Non seulement par les classes moyennes, mais par une foule de femmes de nos milieux les plus sélects, qui jusqu'ici s'étaient tenues soigneusement à l'écart de tout le mouvement suffragiste. Tout cela a fini par nous amener également bien des sympathies masculines dans les milieux dirigeants, grâce en premier lieu au diapason singulièrement élevé qui en avait été la note dominante. La présidence pleine de tact et de délicatesse de Miss Jane Addams n'a pas peu contribué à arrêter net celles qui auraient peut-être nui à l'effet général — ce dont notre Bond a été enchanté.

Oui, c'est bien grâce à cette dignité que le revirement s'est produit, et l'effet se voit encore mieux aujourd'hui à distance. On a compris enfin que nous pouvions rester femmes, dans la plus belle acception du mot, tout en nous occupant de choses qui jusqu'ici ne semblaient pas de notre domaine. Dans les deux causes qui nous tiennent au cœur, le suffrage et la paix, il ne s'agit pas pour la femme de lutter âprement pour gagner une bataille, mais simplement de gagner les esprits et les cœurs...

A entendre là nombre d'excellentes oratrices, sérieusement éprises d'un idéal moral, à les entendre discuter avec élan, mais sans l'ombre de haine, une foule de solutions plus ou moins plausibles, on a compris enfin la beauté, le sérieux de nos aspirations.

Les discours étaient écoutés avec un silence presque religieux, qui se terminait souvent en applaudissements enthousiastes. On a vu, non sans émotion, les femmes des nations belligérantes prendre contact et s'élever au-dessus des haines internationales.

Il est évident que ces efforts n'amèneront pas la paix ni le suffrage... mais elles pavent la route vers un avenir meilleur.

Puis, en juin, l'obtention du suffrage au Danemark a fait une certaine impression.

Bref, nous voici arrivées jusqu'à la veille de la révision de notre Constitution, et si tout marche comme nous nous y attendons, l'obtention du suffrage nous sera acquise sans grandes luttes, sans secousses très accentuées. D'après le témoignage provenant d'une source éminemment sûre et compétente, dans peu de mois le fameux article 80¹ sera rayé de la Constitution — après quoi, une simple majorité décidera de la façon dont on introduira notre vote.

Mais maintenant, soyons à l'œuvre, plus que jamais et avec une activité fébrile, afin de mieux préparer la femme elle-même au beau rôle qu'elle pourra jouer à l'avenir.

Notre nation, neutre et pacifiste jusqu'au fond de l'âme, éprouverait une répulsion profonde à se jeter dans la lutte atroce qui déchire l'Europe. Nous ne ferions guère pencher la balance ; nous ne ferions qu'augmenter le nombre des victimes. Mais à nous, comme à vous, nos sœurs suisses, incombe la belle tâche qui sied aux femmes des nations épargnées. Préparons-nous, cherchons, travaillons cœur et âme en vue des solutions possibles et en vue d'un bonheur plus stable des générations futures.

P. de H.

De-ci, De-là...

On nous prie de rappeler que M. Edouard Dufour, docteur en sociologie, privat-docent, commencera son cours à l'Université de Genève (Faculté des sciences économiques et sociales récemment créée,

¹ Article qui limite aux électeurs masculins le droit de vote parlementaire. (Réd.).

salle 17, rez-de-chaussée du bâtiment, le mardi 26 octobre, à 6 heures. Sujet:

Le Socialisme en France, de Gracchus Babeuf à Jean Jaurès: les hommes, les idées, les partis.

Ce cours aura lieu le mardi et le vendredi, à 6 heures. Les 50 % du montant de l'inscription (soit la part non afférente à l'Etat) seront versés au « Comité de secours aux étudiants pendant la guerre », comme l'année passée. Nous recommandons ce cours à tous ceux et celles qu'intéresse ce beau sujet.

* * *

D'après une statistique publiée par *Jus Suffragii*, il mourait, en Norvège,

en 1892,	104,7	‰	enfants de moins de 1 an.
en 1902,	75	‰	» » »
en 1908	70	‰	» » »
en 1911,	62	‰	» » »

Rappelons qu'en 1901, les femmes obtinrent dans ce pays le suffrage municipal restreint; en 1907, le suffrage politique restreint; en 1910, le suffrage municipal universel, et en 1913, le suffrage politique universel. L'intérêt de la comparaison de ces dates avec celles du tableau cité plus haut saute aux yeux.

* * *

On annonce l'ouverture à Wallasey (Angleterre) de la première église pour femmes, qui a pris le nom significatif de l'Eglise du Nouvel Idéal. Auditoire et officiant sont exclusivement féminins.

Nous avouons que, dans ce domaine aussi bien que dans d'autres, nous préférons la collaboration des deux sexes.

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs: annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent parvenir à la rédaction du Mouvement Féministe avant le 1^{er} de chaque mois, dernier délai.

Nous prions instamment nos correspondantes de bien vouloir nous envoyer leurs communications prêtes à être remises à l'imprimeur, c'est-à-dire déjà rédigées, sans abréviations dans le texte, écrites d'un seul côté de la page, et d'une longueur n'excédant pas quinze lignes.

Genève. — *Association pour le Suffrage féminin.* — Notre société a inauguré son activité d'hiver par un « thé suffragiste » des mieux réussis, le lundi 4 octobre, au local de l'Union des Femmes. Bien que la date en eût été avancée, nos séances ne reprenant habituellement qu'en novembre, un nombreux public nous a prouvé par sa présence que les « thés suffragistes » tiennent leur petite place dans la vie genevoise, et que leurs fidèles étaient tout heureux de se retrouver. Le sujet mis à l'ordre du jour était celui, si complexe, et tout d'actualité, de la *nationalité de la femme mariée*, que le Comité Central suisse a demandé à ses sections d'étudier. M^e Marcel Guinand, avocat et membre adjoint de notre Comité, a présenté un beau travail documenté et suggestif, dont les conclusions ont soulevé une longue discussion, avant d'être adoptées par la grande majorité de l'assemblée. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'y revenir: disons seulement pour aujourd'hui que la législation actuelle sur la naturalisation automatique de la femme par le mariage a été jugée en complet désaccord avec les principes féministes, qui donnent à la femme une valeur civile et politique propre, et que la solution suggérée par M^e Guinand: la femme conserve en se mariant sa propre nationalité, a rencontré beaucoup d'approbation.

Pour le mois prochain, notre Association organise, de concert avec l'Union des Femmes, une série d'exercices de discussion, sous la direction de M. le professeur Paul Moriaud. Les femmes pénétrant, en effet, de plus en plus, du fait de la guerre, dans des comités et des commissions, il devient de plus en plus nécessaire pour elles d'apprendre à participer à une discussion avec clarté et méthode, à vaincre leur timidité pour faire prévaloir leur point de vue, et à savoir même, à l'occasion, diriger une séance ou rédiger des règlements ou des statuts. Le prix du cours est extrêmement modique,

ce qui le met à la portée de toutes les bourses: 5 fr. pour dix séances, 1 fr. pour une séance. Il s'ouvrira mardi 9 novembre, à 8 h. 30 du soir, au local de l'Union des Femmes, et aura lieu tous les mardis régulièrement. Les inscriptions seront reçues à la première séance. E. Gd.

Union des Femmes. — Avec le mois de septembre a repris en bonne partie l'activité de notre Union, qui est assurée de ne pas manquer de besogne, cet hiver, dans tous les domaines! L'Ouvroir, en particulier, après avoir fourni du travail à domicile, pendant trois mois, à une cinquantaine d'ouvrières, a rouvert, le 1^{er} octobre, les portes de son atelier de couture, et espère que des commandes viendront encourager ses efforts pour atténuer la misère et le chômage qui sévissent particulièrement chez les femmes seules, cette année. Les deux ateliers annexes de chaussures en raphia, et de cartonnages et jeux éducatifs, ont pris, durant l'été, un développement réjouissant, l'apprentissage des ouvrières qui y sont employées à poste fixe étant à peu près terminé, et de fort jolis objets, originaux et artistiques, y étant confectionnés. En revanche, la caisse est en mauvaise posture, et c'est pourquoi une vente a dû être fixée au 14 octobre, pour échanger, contre les espèces sonnantes dont elle a grand besoin, les marchandises qui remplissent nos armoires.

— Dans un autre ordre d'idées, l'Union organise pour cet hiver toute une série de séances intéressantes: mentionnons en particulier pour le 24 novembre, une conférence de M^{lle} C. Haltenhoff sur *Ernest Zahn*, destinée, comme d'autres qui suivront, à faire mieux connaître à notre public romand les littérateurs de la Suisse orientale, et par conséquent à resserrer les liens qui unissent ces deux parties de notre pays. Le 7 octobre, au thé de membres, M^{lle} Jeanne Meyer a parlé, avec tout le charme qu'on lui connaît, des impressions rapportées d'un long séjour à Paris durant l'été. — Enfin, l'Assemblée générale d'automne a été fixée au jeudi 28 octobre, à 5 heures, après les séances de l'Alliance, afin que puissent y être exposées les décisions prises dans plusieurs domaines par notre grande Fédération féminine nationale. L'ordre du jour comprend encore, avec différentes communications relatives à l'activité de cet hiver, un exposé de la situation du Bureau auxiliaire de surveillance (assistante de police). E. Gd.

Société genevoise d'utilité publique. — Don national des femmes suisses. — La Société d'utilité publique des femmes suisses a décidé, dans son assemblée générale du mois de juin 1915, de faire appel aux sentiments patriotiques des femmes suisses, en organisant, sous le nom de « *Don national des femmes* », une souscription dont le produit sera offert au Conseil fédéral, à titre de participation aux frais de mobilisation. Le comité genevois, provisoirement composé de M^{mes} Chaponnière-Chaix et Henry Lotz, s'adjoindra ultérieurement d'autres membres. Cette collecte se fera du 20 octobre au 25 novembre prochains, à l'aide de tirelires, déposées dans les magasins, locaux de sociétés et autres établissements, qui seront indiqués dans le prochain numéro du *Mouvement Féministe*. C. L.

Ligue suisse des Femmes abstinentes. — L'assemblée annuelle des déléguées de la Ligue des Femmes abstinentes vient d'avoir lieu à Nyon et à Genève, les 2 et 3 octobre. Grâce à la présidente centrale, M^{me} Bleuler, à M^{mes} Duvillard de Tannay, Jomini de Nyon, et Demole, de Genève, tout se passa dans les meilleures conditions de travail intéressant, de cordialité et de belle humeur. Dans la jolie ville de Nyon, sur le beau lac, au long des quais de Genève, autour de sa cathédrale, et dans les salons du Lyceum, l'on vit fraterniser les déléguées de nos quarante-trois groupes. Il y eut des discours, des rapports, des chiffres, de la musique et des fleurs; il y eut aussi échange de bons avis, voire même de recettes culinaires: c'est que nos sections se sont beaucoup occupées de la conservation des fruits et légumes par la stérilisation et le séchage, ainsi que de l'utilisation rationnelle du lait dans l'alimentation populaire. Que n'ont-elles pas fait, ces sections, durant l'année écoulée? Elles ont cousu et tricoté pour les chômeurs, les prisonniers, les blessés, et surtout pour nos propres soldats; elles ont distribué ou vendu du thé et des fruits dans des foires ou sur des places d'armes; par leurs soins ont été fondés des foyers du soldat, des crémeries, des salles de lecture pour militaires ou cheminots. — La place d'armes de Bière aura un jour sa maison du soldat: ce sont les groupes vaudois qui s'en occupent. — Des cours pratiques de culture potagère ont très bien réussi: des lopins de terre ont été donnés à beaucoup de femmes qui n'avaient pas de jardin; après avoir fait croître les légumes,